

Avril
2019

n°
134

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



▲ Terras de bourro

Chaque Arnolphien est invité à prendre part aux activités du jumelage avec nos amis Portugais.
Page 6.



Saint-Arnoult
en Yvelines

- ▶ P8-9. L'AVENIR DE LA COMMUNE PASSE PAR DE NOUVEAUX LOGEMENTS
- ▶ P13. RESSOURCES NUMÉRIQUES EN ACCÈS ILLIMITÉ
- ▶ P14-15. LE DÉPARTEMENT DEVRAIT CONFIER LA CONSTRUCTION DE LA MAISON MÉDICALE À LA MAIRIE



Retrouvez toutes les publications municipales sur notre site Internet ainsi que nos actualités sur les réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

Il faut laisser du temps au temps. C'est avec plaisir que je vois nos projets avancer. La Région vient de voter une subvention pour notre Maison des Jeunes, de la Culture et des Sports. Nous l'attendions depuis plusieurs mois. Le projet est désormais sur les rails. C'est le cabinet d'architecte qui entre en piste pour travailler sur le projet détaillé.

Le Département a recruté une programmiste pour établir le cahier des charges de notre maison médicale. C'est une étape très importante réalisée en collaboration avec la commune et les professionnels de santé.

La décision finale du Département pour débloquer les fonds financiers devrait avoir lieu en juin. À partir de là, c'est notre commune qui prendra la direction des opérations grâce à une délégation du Département.

Le permis de démolition de l'ancien « garage Citroën » en centre-ville a été déposé. C'est une opération complexe car la cave située dessous doit être protégée. Tous nos arrêts de bus seront mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Oui, il faut du temps. C'est ce que l'on appelle pudiquement du temps administratif. Il faut aussi une bonne dose de persévérance et de stabilité dans l'équipe municipale pour suivre nos projets dans la durée.

Pendant ce temps, et je dirai en parallèle, notre commune travaille sur un projet de mutualisation du balayage mécanique de notre voirie avec d'autres communes. Nous le faisons déjà depuis deux ans par l'intermédiaire d'un prestataire. Cette fois-ci, il s'agit de le faire en régie. Notre commune coordonne les opérations.

Nous travaillons également à la création d'un réseau de médiathèques dans le sud Yvelines avec huit autres communes. Notre commune porte le projet pour faire la demande de financement auprès du Département.

Comme j'ai l'habitude de le dire maintenant, sans faire aucune nouvelle demande, nos services techniques ont assez de travail pour les occuper toute une année. La charge de travail de l'ensemble de nos services est immense. Nous travaillons à gérer les priorités chaque jour. Il y a parfois des crispations, de l'énerverment. Parfois, nous devons renoncer, assez rarement en fait. Mais soyez sûr d'une chose. Nous avons à Saint-Arnoult-en-Yvelines, des agents exemplaires, plein de bonnes volontés, attentifs à faire de leur mieux. Au nom de nous toutes et tous, je les remercie pour leur application au quotidien. Mon rôle est aussi de les protéger. C'est aussi mon devoir de dire non à ceux qui sans cesse en demande toujours plus.

Bien cordialement



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

RÉTROSPECTIVE

Zoom sur les actions dans votre ville



Suzette

Le tournoi des crêpes de la section tennis de table aura permis de faire de nouveaux adeptes.

Dernière minute !

Votre dossier d'urbanisme est instruit par la mairie ou par la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, vous pouvez suivre son évolution en ligne à l'adresse :

urba.say78.fr

Ce lien est également présent sur le site de la commune à la rubrique Cadre de vie > habitat et urbanisme. Se munir de votre numéro de dossier et de la date de son dépôt en mairie.



Aux amandes

Les Amis de l'Hameçon ont procédé à un déversement de 65 kg de truites à la Mare Double pour l'ouverture de la pêche du célèbre salmonidé.



Poèmes

Les élèves des classes de 6^e du collège Georges Brassens sont venus vêtir de poèmes l'arbre nu dressé à la médiathèque dans le cadre du Printemps des Poètes.



Inspiration

À l'occasion des vacances d'hiver, la Maison Elsa-Triolet Aragon a proposé un atelier vacances sur les pas de Pierre Marie Lejeune, dont l'exposition perdure à la Maison jusqu'au 12 mai.

L'Éclair Dépôt légal : Avril 2019

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson
Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin
Rédaction, photos : Gilles Mainuis
Mise en page : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez L'ART SIENNE
RC Arras 367 200 558



Jumelée avec Freudenberg-am-Main

Jumelée avec Terras de Bouro



Verdure

Les bénévoles des jardins partagés ont présenté aux enfants de l'accueil de loisirs les espaces urbains qu'ils se partagent ainsi que leurs plantations.

Vocation

Les enfants de l'accueil de loisirs sont allés à la rencontre des sapeurs-pompiers. Ils ont eu l'honneur de manier la lance à incendie.



Reine

La seconde étape de la course cycliste Paris - Nice a traversé la commune. La course au Soleil, longue de 1206 km, a couronné le Colombien Egan Bernal sur la promenade des Anglais.



Articulés

La médiathèque a mis à profit les dernières vacances scolaires pour proposer aux enfants de donner vie au papier à travers les traits d'un mammifère marin et d'un reptile aquatique.



Sécurité

Les petits de la maternelle du Jeu de Paume se sont pliés avec succès à un exercice d'évacuation.



Souvenir

Élus, jeunes élus, représentants des corps constitués et la population se sont souvenus des victimes tombées lors du conflit de la guerre d'Algérie à l'occasion de la cérémonie commémorative du Cessez-le-Feu intervenu le 19 mars 1962.

PORTRAIT

Nicolas Seailles, un des tout derniers sculpteurs d'étain



Arnolphiens depuis 20 ans, Nicolas Seailles, sculpteur-graveur-fondeur d'étain a niché son atelier au calme, au Bouc Étourdi.

Rien ne prédestinait Nicolas Seailles à devenir artisan, si ce n'est qu'à son retour d'armée en 1968, à l'âge de 22 ans, le jeune homme n'avait aucun projet professionnel.

Alors artisan chimiste dans le ciment, son père lui lance "Viens travailler avec moi" et lui cède une partie de son atelier, lui donne accès à l'outillage et aux nombreux produits chimiques. "Mon père travaillait dans la décoration des devantures de commerces parisiens en ciment coloré. J'ai travaillé à ses côtés durant une année. Je suis resté dans son atelier, mais me suis lancé dans ma propre production. La décoration d'abat-jours, tables basses et paravents à base de feuilles métalliques (argent, cuivre, aluminium et or) soumises aux acides et vapeurs d'acides. J'ai aussi fait usage de béton pour les pieds de lampe.

Durant 20 ans, j'ai vendu mes produits aux professionnels à l'occasion du salon Maison&Objet, dédié à l'art de vivre, à la décoration et au design. Ce salon existe encore aujourd'hui, il ne s'adresse qu'aux professionnels. Les artisans y présentent leur création et les professionnels passent commandes pour revendre ensuite aux particuliers."

En 1985, la vie amène l'artisan à cesser cette activité, pour celle de directeur commercial pour une firme américaine basée en France. Ce qui ne l'empêchait pas d'aller à la rencontre de ses collègues artisans au salon des professionnels et de se rendre de temps en temps dans son atelier, de manière quelque peu nostalgique.

En 1997, à la fermeture de l'entreprise américaine, Michel Laude, sculpteur-fondeur lui propose de le rejoindre dans son activité, la création d'objets d'étain, de petits animaux et des caricatures de personnages moyenâgeux. L'expérience commerciale de Nicolas Seailles profite à la petite entreprise, qui comptera jusqu'à 6 salariés, 250 clients en France et d'autres en Belgique, Allemagne, Suisse, Canada, USA, et même en Russie.

À la cessation de Michel Laude, Nicolas Seailles rapatrie la petite entreprise de Viry-Châtillon au Bouc Étourdi, mais seulement avec un salarié, car depuis le début des années 2000 l'activité a fortement chuté.

"Les clients vieillissent, le nombre des commandes chute et les professionnels ferment. En 2008, je me sépare de mon dernier salarié. Depuis 2015, l'activité a encore chuté de 63%. À 71 ans, je poursuis tant que j'ai le goût et les moyens de travailler. Mais il est clairement impossible aujourd'hui d'en vivre. À ma connaissance 5 sculpteurs d'étain sont encore en activité en France", regrette l'artisan.

Pour rencontrer Nicolas Seailles
20 et 21 avril, sous la Halle de Milly-la-Forêt
17 au 19 mai à la Bergerie Nationale à Rambouillet
contact : info@crealau.de.com

Invitation à découvrir Terras de Bouro

Depuis 2004 notre commune est jumelée avec Terras de Bouro, ville portugaise. Cet échange amical et culturel est géré par une commission extra-municipale regroupant élus et citoyens volontaires. Elle est en charge de mettre en place un programme d'activités à l'occasion de la venue de nos homologues portugais une fois tous les deux ans et auquel chaque Arnolphiens est invité à prendre part.



Où se situe Terras de Bouro ?

Terras de Bouro se situe au nord du Portugal, dans le Parc national de Peneda-Gerês, riche en variétés de flore et faune, ce qui lui vaut d'être considéré par l'UNESCO comme réserve mondiale de la biosphère.

Démographie

Répartie sur 17 paroisses, Terras de Bouro compte 7250 habitants.

Superficie et densité

Saint-Arnoult-en-Yvelines possède sensiblement le même nombre d'habitants que sa ville jumelle, 6244 Arnolphiens. Terras de Bouro s'étend sur 276 km², contre 12,5 km² pour notre commune. Cette étendue inclut le Parc national de Peneda-Gerês, amenant la densité d'habitants à 26 par km², pour 485 chez nous.

Patrimoine

La richesse de Terras de Bouro repose sur son patrimoine archéologique et naturel situé dans les montagnes du Parc national de Peneda-Gerês. Le site est très prisé par les touristes pour ses paysages, ses randonnées pédestres, cyclistes et équestres, ainsi que par ses activités nautiques offertes par le fleuve Rio Caldo (navigation, ski nautique, jet ski et plongée sous-marine).

Économie

Un complexe thermal exploite les bienfaits des eaux souterraines de Terras de Bouro. Le tourisme reste l'activité économique dominante.

En quoi consiste le jumelage ?

L'objet premier du jumelage est le développement de relations amicales et culturelles entre les deux villes. Un échange voulu par les deux municipalités pour favoriser un rapprochement entre leurs habitants, à l'occasion notamment de voyages collectifs réalisés sous la forme d'aller et retour, à raison d'un échange par an. À l'avenir, des échanges sportifs, culturels et artistiques seront envisageables. Ces échanges collectifs favorisent les rapprochements et incitent à des échanges individuels en dehors des séjours organisés dans le cadre du jumelage.

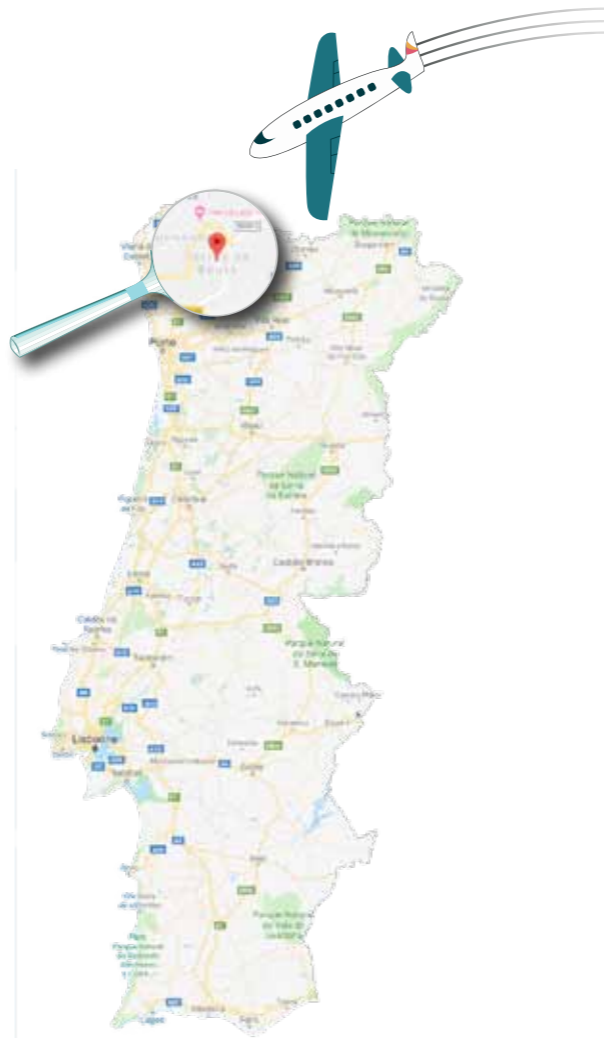
Qui gère le jumelage avec Terras de Bouro à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Le jumelage avec Terras de Bouro est géré par une commission extra-municipale composée de 6 élus municipaux et de 6 habitants de la commune. Elle est présidée par le maire. Ses membres proposent le programme des activités dans le cadre du jumelage. Des places sont encore à pourvoir au sein de cette commission.

Qui peut prendre part aux activités du jumelage ?

Chaque Arnolphiens est invité à prendre part aux échanges.

Réservez votre billet d'avion dès maintenant
 Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2019, les Arnolphiens se rendront à Terras de Bouro. Le séjour se déroule en famille d'accueil. Le déplacement se fera en avion. Le prix du billet Aller/Retour, au tarif de 250 € environ est à la charge de chaque participant. La commune finance le transfert Aller/Retour en bus depuis Saint-Arnoult-en-Yvelines et l'aéroport. Réservez auprès du service animation au 01 30 88 28 89 ou jumelage.terrasdebouro@say78.fr



Mise en service de la boucle de circulation Scariberge - Martinière - Écoles...

Les aménagements de la phase 3 du plan de circulation se termineront fin avril/début mai par la mise en service de la circulation à sens unique de la boucle composée des rues Sainte-Scariberge - de la Martinière (sur sa partie basse après le pont) et des Écoles. Cette mise en service est assortie par la création de nouvelles places de stationnement sur le linéaire de ces rues.



et grenailage

Fin avril, il sera également procédé au grenailage des nouveaux plateaux traversant situés aux carrefours de la mairie et de Scariberge/Gâtines, ainsi que sur la partie roulante du parking du Jeu de Paume. Cette opération sera rendue possible par une circulation alternée, donc sans déviation.

Qu'est ce que le grenailage ?

L'opération consiste par projection de particules abrasives à user prématurément la surface du macadam, pour laisser apparaître la couleur des gravillons qui le compose. Les plateaux traversant seront ainsi "éclaircis" et paraîtront davantage surélevés aux automobilistes pour des raisons de sécurité et de visibilité. Quant à la partie roulante du parking du Jeu de Paume, la démarche est purement esthétique, le revêtement apparaîtra de couleur ocre.

En bref...

SONDAGE

Louer une place de parking en centre-ville

La commune étudie la possibilité de créer des places de parking en sous-sol du centre-ville. Désiriez-vous avoir recours à un tel emplacement pour stationner votre véhicule ? Rendez-vous sur le site de la commune et répondez au sondage en cours.

ENVIRONNEMENT

Le 14 avril, qui pour nettoyer les chemins de randonnée ?



Sous l'égide du comité départemental de la randonnée pédestre, les marcheurs de l'association Saint-Arnoult Randonnée invitent les amoureux de la nature à un nettoyage de printemps des chemins de randonnée. Gants et sacs seront fournis par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

2 itinéraires de 10 km au choix

- Le premier empruntera le GR 955 pour un aller/retour jusqu'à Rochefort-en-Yvelines
- Le second conduira les randonneurs au bois de Saint-Benoît.

Le rendez-vous est fixé place Jean-Moulin le dimanche 14 avril à 9 h 30. Venez nombreux !

Un pot sera servi au parc de l'Aleu, suivi d'un casse-croûte sorti du sac. S'en suivra une randonnée pour les volontaires.

CCAS

Réunion publique

Le CCAS met en place un service d'aide pour toutes personnes rencontrant des difficultés de lecture et d'écriture. Un service gratuit et totalement confidentiel. Afin de constituer une équipe de bénévoles autour de ce projet d'entraide, une réunion d'information sur l'illettrisme se tiendra à l'Espace Culturel Victor Hugo le vendredi 17 mai à 18 h 30.



La France manque de logements, Saint-Arnoult-en-Yvelines aussi

Alors que notre commune ferme régulièrement des classes, le dernier recensement devrait montrer un tassement du nombre d'habitants. L'enjeu est de taille. Si nous voulons conserver l'attractivité de notre commune, défendre nos commerces et nos associations, nous devons construire un peu. Moins d'habitants, ce serait aussi moins de dotation financière de l'État.



Accueillir de nouvelles familles est l'objectif des trois projets de construction sur la commune. Il s'agit du projet Nafilyan en cours rue des Remparts, la réhabilitation du centre-ville avenue Henri-Grivot et les logements locatifs du Champ des Pommiers. Au total, 195 nouvelles familles pourraient être accueillies. Ce sont

autant de nouveaux foyers fiscaux qui participeront aux financements des services par leurs impôts, sans avoir recours à leur hausse et sans surcoût d'équipement. Par exemple, la commune dispose déjà des salles de classe au sein de ses 4 écoles pour y accueillir les enfants.

94 logements rue des Remparts

Le 27 mars 2018 était posée symboliquement la première pierre des 94 logements du projet Nafilyan dénommé "Cœur Village", rue des Remparts. Un ensemble immobilier constitué de 62 logements en accession à la propriété, 32 logements sociaux et de 132 places de stationnement en sous-sol. Preuve de l'avancée de cette réalisation, les travaux en façade en sont déjà au dernier niveau. Les premiers logements seront livrés fin 2019.

55 logements au Champ des Pommiers

Attaqué par une association de riverains et jugé non conforme au Plan Local d'Urbanisme, le permis de construire de 55 logements au champ des Pommiers a été retiré en janvier 2018 par le bailleur social I3F.

L'enquête publique afin de permettre la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme avec la construction de logements locatifs au lieu-dit le Champ des Pommiers s'est terminée le 21 mars dernier. Si les conclusions du commissaire enquêteur sont favorables, un permis de construire serait de nouveau délivré.

Avenue Henri-Grivot : les ordonnances de cessibilité sont signées

La revitalisation de notre centre-ville permettra d'assurer la liaison entre le centre commercial des Remparts et les commerces du centre-ville par la construction 23 logements en accession à la propriété, 23 locatifs sociaux, ainsi que 300 m² dédiés au commerce.

Par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), la commune s'est rendue propriétaire d'une partie du foncier.

Le 25 février 2019, la Préfecture a signé les ordonnances de cessibilité de l'ensemble des lots fonciers. La commune et les derniers propriétaires n'ayant pas trouvé d'accord sur le prix de la transaction du foncier, c'est un juge qui le fixera.

Environnement

La solution pour répondre au besoin de logements en préservant notre cadre de vie, ses terres agricoles et ses forêts consiste aujourd'hui à densifier l'espace urbain en construisant la ville sur la ville. Il faut donc densifier tout en évitant d'urbaniser tous les espaces naturels de notre ville, qui en font le charme.

Et le projet MARPA ?

En 2006, dans le cadre du plan de gérontologie du département des Yvelines, la commune et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) envisageaient sur le Champ des Pommiers la construction d'un foyer logement appelé MARPA, pour Maison d'Accueil Rurale pour Personnes âgées, dont le loyer mensuel pour un T1 de 32 m² s'élevait à 1200 €.

Une MARPA, concept spécifique à la MSA, est un foyer logement pour personnes âgées autonomes. En 2012, le dossier a été porté par la nouvelle municipalité. En 2014, le Département a choisi le projet du Mesnil-Saint-Denis plutôt que celui de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Faute de financement du Département et de l'Agence Régionale de Santé, le projet n'est plus viable. Huit longues années de procédure sont ainsi tombées à l'eau ! Le Maire a rencontré le président du Département, Pierre Bédier, pour lui dire tout l'intérêt de notre commune dans l'installation d'une structure pour personnes âgées. Le sujet reste ouvert et la commune est attentive à toute nouvelle opportunité.

Pourquoi construire des logements au Champ des Pommiers ?

- La loi SRU (Solidarité et de Renouveau Urbain) impose à la commune de compter sur son territoire au moins 25 % de logements sociaux. La commune en compte à peine plus de 5 %. Faute d'atteindre cette proportion, elle se voit infliger une amende annuelle de 153 000 €.

- 70 familles arnolphiennes sont en attente d'un logement décent à loyer modéré.
- La commune a vendu les 5000 m² du Champ des Pommiers à l'EPFIF pour la somme de 900 000 €, déjà dépensée à hauteur de 700 000 € pour rembourser un prêt contracté par la municipalité en 2009 pour l'achat des friches du centre-ville.

Si les logements ne se créent, il faudrait rembourser cette somme de 900 000 €.

Comment rembourser ces 900 000 € ?

Augmenter les impôts ?

Aujourd'hui, la stratégie de la commune pour les années à venir et de ne pas augmenter les impôts en faisant contribuer de nouveaux foyers fiscaux fraîchement installés sur la commune !

Que ferait le Préfet ?

Faute de réelle volonté affichée par la commune de construire des logements sociaux, outre d'augmenter l'amende SRU de façon significative, le Préfet déclarerait alors la commune carencée en logements sociaux, et en imposerait la construction. Pour cela, il peut mobiliser jusqu'à 7,5 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement de la commune pour construire des logements sociaux et récupérer le droit de préemption dont jouit la commune.

MJCS : LE TOUR DES FINANCEURS SE POURSUIT

1 984 000 € de subvention

La Maison des Jeunes, de la Culture et des Sports permet sous un même toit de réunir le milieu associatif et la jeunesse arnolphiennne. Ce projet dont l'implantation se ferait dans l'enceinte du complexe sportif séduit les financeurs, que sont le Département, la Région et l'État.

Par deux dotations d'équipement des territoires ruraux, l'État apporte son soutien à hauteur de 234 000 €. Le Département a alloué 500 000 € pour la partie "sport" et 450 000 € pour la partie "culture et jeunesse". Quant à la Région, elle a alloué en assemblée plénière mardi 19 mars 2019 la somme de 600 000 €.

L'Union Sportif de Saint-Arnoult (USSA), qui a également accepté une réduction de subvention pendant 15 ans pour voir sortir de terre le projet, participerait à la réalisation pour 200 000 €.

L'ensemble de ces financements totalise donc 1 984 000 €.



Aujourd'hui

La définition de l'avant projet définitif déterminera l'aspect du bâtiment dans son intégralité et va permettre de lancer les marchés de consultation des entreprises.

En bref... Le CCAS invite les aînés



Le 24 mai, le CCAS invite les années dès 70 ans à venir découvrir le parcours des 24 h du Mans. Une liste d'attente sera établie pour les personnes dès 65 ans, en cas d'insuffisance d'inscrits.

Programme :

- 7 h Petit déjeuner au Colombier
- 8 h 30 Départ
- 10 h 30 : Visite guidée du circuit des 24 heures : un parcours privilégié au cœur du fameux circuit, la visite de la salle de presse, la tour de contrôle, le podium, le paddock...

- 12 h 30 : Déjeuner Guinguette.

- 17 h : Retour

Nombre de places limité à 90 personnes

Inscription : au CCAS du 30 avril jusqu'au 10 mai du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Tél. : 01 30 88 25 20

Chèque de caution de 30 € demandé à l'inscription.

Offre d'emploi

L'ADMR recherche pour son service d'aide à domicile (SAAD) deux auxiliaires de vie, un(e) en CDD de remplacement à temps partiel et l'autre en CDI à temps partiel évolutif
Contact : Françoise Bochet au 01 30 59 39 44 de 8 h 30 à 11 h 30

28 000 LEGO au Colombier !

Dimanche 14 avril de 10 h à 16 h, le Conseil Municipal des Jeunes met en place une animation LEGO à l'intention de toute la famille, petits et grands. Entrée gratuite.

BALAYAGE

Libérez la chaussée !



23 avril (secteur vert)
24 avril (secteur bleu)
27 avril (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Zones concernées par secteur sur le site de la ville, rubrique Vie Pratique > Balayage.

Service JEUNESSE

Club Collège

Programme avril 2019

MERCREDI 3 AVRIL

Atelier culinaire : création d'un livre de cuisine / recette du club
Concours de Tir au Panier



VENDREDI 5 AVRIL

Projet Musique : projection du Magazine "24 heures" de 1995 "Une journée sur la planète Rap"

SAMEDI 6 AVRIL

Création d'un film d'animation



MERCREDI 10 AVRIL

Création d'un film d'animation

VENDREDI 12 AVRIL

Sortie Jump Park Maurepas



SAMEDI 13 AVRIL

Jeu de défi 1^{re} manche
Initiation jeu "Bohnanza"

MERCREDI 17 AVRIL

Jeu de défi 2^e manche
Le Hip Hop dans tous ses états



VENDREDI 19 AVRIL

Projet Musique : documentaire sur la compilation 91150 Raisons de le dire

MARDI 23 AVRIL

Sortie Vélo



MERCREDI 24 AVRIL

Découverte du Cross Training à Auneau

JEUDI 25 AVRIL

"Lumineux Bavardages" à la Maison Elsa Triolet-Aragon de 15h à 17h (goûter sur place)

VENDREDI 26 AVRIL

Jeux de société.
Soirée Futsal 16-25 ans



LUNDI 29 AVRIL

Sortie Vélo

MARDI 30 AVRIL

Défi Ping Pong
Jeu de la fleur



Renseignements sur le site de la commune, rubrique jeunesse.
Club Collège : 10 rue de Guhermont
Contacts : animateurs au 06 80 40 03 26
Service Jeunesse au 01 30 88 25 23
Adhésion : 20€/an (tickets jeunes acceptés)

Service ENFANCE

LES COPAINS D'ABORD - 3/11 ANS

Programme avril 2019

MERCREDI 3 AVRIL

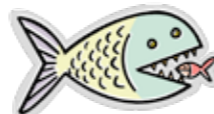
Matin

Groupe maternelle : Parcours motricité - Nid d'oiseau
Groupe élémentaire : Création maison à insectes - Création d'une grotte



Après-midi

Groupe maternelle : Poisson d'avril
Groupe élémentaire : Jeux en extérieur - Finition grotte



MERCREDI 10 AVRIL

Matin

Groupe maternelle : Sortie à la médiathèque - Création perroquet
Groupe élémentaire : Jardin pédagogique - Jungle en folie



Après-midi

Groupes maternelle et élémentaire : Chasse aux œufs de Pâques



MERCREDI 17 AVRIL

Matin

Groupe maternelle : Jeu de ballon - Mon beau miroir - Serpent
Groupe élémentaire : ONF (CE2/CM1/CM2) toute la journée



Après-midi

Groupes maternelle et élémentaire : Promenade dans les bois



Renard et Cie

Avec le garde forestier de l'ONF, les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert le terrier d'un renard, ont été invités à respecter les petits insectes et ont pris part à un rallye photo dans le parc de l'Aleu.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Avis d'une nouvelle mandature 2019 - 2020



Élu en mars 2017, le troisième Conseil Municipal des Jeunes s'apprête à céder la place à une nouvelle assemblée désignée par et parmi les jeunes Arnolphiens scolarisés en classe de CM1 à la 4^e.

La nouvelle élection est programmée le lundi 27 mai au collège Georges Brassens, le mardi 28 mai à l'école élémentaire Camescasse et le lundi 3 juin à l'école élémentaire Guhermont.

Pour mener à bien ce scrutin, chaque élève des classes de CM1, CM2, 6^e, 5^e et 4^e est systématiquement inscrit sur la liste des électeurs.

Pour le jour du scrutin, chacun d'eux sera doté de sa carte d'électeur et passera par l'isoloir pour désigner son candidat parmi celles et ceux ayant manifesté leur intention de représenter la jeunesse arnolphienne jusqu'au mois de mai 2021.

Les Arnolphiens scolarisés sur une autre commune ont la possibilité de s'y inscrire et de se présenter au suffrage. Ils doivent pour cela se faire connaître en mairie ou adresser leur demande par mail à jeunesse@say78.fr jusqu'au 10 mai 2019 date de fin des dépôts de candidature. Un vote par correspondance leur sera également proposé.

FORMATION

BAFA



nelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs, plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs.

16-25 ANS • 25 MAI 2019

Accrobranche

Le 25 mai 2019, le service jeunesse convie les jeunes Arnolphiens de 16 à 25 ans à un parcours d'aventures accrobranche à Saint-Chéron. Fiche d'inscription à télécharger sur le site de la mairie : Jeunesse > Ados/Jeunes adultes > Service Jeunesse > 16-25 ans. Participation financière : 5 €. Départ en mini-bus à 14 h 00, place Jean-Moulin.



Trois nouveaux visages au service du public

Mutations et départs à la retraite amènent la mairie à procéder régulièrement à de nouveaux recrutements. Trois nouveaux agents ont été recrutés courant mars. Présentation.



Sylvie Thirion à la médiathèque

Arnolphiennne de 1996 à 2000, Sylvie Thirion vit aujourd'hui à Sonchamp. Elle a débuté le 6 mars à la médiathèque Les Yeux d'Elsa. Elle a en charge l'accueil du public, le retour des ouvrages, ainsi que la gestion de la vidéothèque, qu'elle ambitionne d'animer par des activités. Sylvie connaît très bien la médiathèque, puisqu'elle y a été bénévole lorsqu'elle était arnolphiennne. Elle est d'ailleurs encore bénévole à la bibliothèque rurale de Sonchamp. Auprès d'elle, les lecteurs trouveront les bons conseils. Sylvie, enseignante de français langue étrangère auprès d'étrangers en séjour linguistique ou professionnel, est une férue de lecture. "Je lis depuis toujours. Ma mère avait une magnifique bibliothèque. J'ai toujours aimé lire. Dans les divers organismes de formation où j'ai exercé, j'ai toujours créé une bibliothèque ou un fond de documentation", précise la nouvelle bibliothécaire.

Teddy Jardin aux espaces verts

Au service des espaces verts de la commune sur la période de mai 2018 à décembre 2018, en mission de remplacement, Teddy Jardin a mis à profit les deux premiers mois de 2019 pour passer et obtenir le permis poids lourd. Une formation financée par la mairie, avec l'objectif de recruter le jeune homme en remplacement d'un départ à la retraite dans l'effectif de la commune. Ce recrutement est effectif depuis le 5 mars. Teddy Jardin veille donc à l'aménagement des espaces verts de la commune, et son permis poids lourd permet ainsi à la commune de disposer d'un chauffeur supplémentaire pour faire usage d'un tracteur lors des travaux de déneigement.



Maguy Mary à la maternelle Guhermont

En fonction depuis le 18 mars, Maguy Mary a rejoint l'école maternelle Guhermont. Elle y est en charge de l'entretien des locaux et de la mise en place des repas du midi. La jeune femme, titulaire de la fonction publique depuis 12 ans, exerçait précédemment au centre nautique de Villejuif. Elle assurait l'entretien des locaux et des bassins. C'est donc un tout autre environnement et surtout une atmosphère toute différente que la jeune femme a découvert avec plaisir en intégrant sa nouvelle collectivité.

Suis-je bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Pour vérifier votre inscription sur les listes électorales, une seule adresse : election.say78.fr
Il vous faudra saisir le département et la commune où vous pensez être inscrit(e), vos nom, prénoms et date de naissance. Si vous êtes inscrit(e), le site vous renvoie alors votre commune d'inscription, le numéro et l'adresse de votre bureau de vote ainsi que votre ordre d'inscription sur la liste de la commune.

Inscription en ligne

En cas de non-inscription, vous serez invité(e) à vous inscrire en ligne en fournissant les documents

nécessaires, qui parviendront à l'INSEE, gestionnaire de la liste électorale nationale. Le système informatique adresse la demande d'inscription à la mairie concernée. En cas d'acceptation, l'INSEE en est informée et met à jour la liste électorale.

Un bénéfice pour tous

Tant pour l'électeur qui n'a plus à se déplacer en mairie pour vérifier son inscription voire pour s'inscrire, que pour la mairie, le gain de temps est considérable pour tous.



La médiathèque s'invite chez vous 7 j/7



[NOUVEAU SERVICE]



Dans le cadre du contrat territoire - lecture, la ville de Rambouillet et de Saint-Arnoult-en-Yvelines ont conclu une convention de partenariat pour le partage des ressources numériques du pôle culturel rambolitein "La Lanterne" en direction des abonnés de la médiathèque "Les yeux d'Elsa".

Sans surcoût, les adhérents de la médiathèque arnolphiennne "Les yeux d'Elsa" peuvent dorénavant accéder depuis chez eux, 7j/7 et 24h/24, à partir de leur ordinateur, tablette ou smartphone aux ressources numériques de la médiathèque "La Lanterne".

Comment accéder ?

Remplir le formulaire en ligne sur mediatheque.say78.fr, ou en version papier à la médiathèque "Les yeux d'Elsa" autorisant la communication de vos coordonnées (nom, prénom et adresse mail) à "La Lanterne". Après quoi, des codes d'accès au site "La Lanterne" vous seront communiqués.

À quoi ai-je accès ?

4 plateformes vous sont alors en accès libre.

toutapprendre.com : site d'autoformation dans de nombreux domaines et pour tous les âges :

- **Maxicours** : programme de révision et de soutien scolaire du CP à la Terminale. Nombreux cours, exercices et vidéos pour apprendre, réviser et s'évaluer. Annales du brevet et du Bac. Cours de CAP/BEP et BAC pro.
- **Code de la route, permis côtier et fluvial** : plusieurs heures de cours et nombreux tests préparent à l'examen final.
- **42 cours de musique** : cours vidéo pour apprendre le solfège, la guitare, le piano, la batterie...
- **31 cours de langues** : la méthode Eurotalk permet initiation et perfectionnement dans l'apprentissage des langues : allemand, anglais, espagnol et italien en 120h de débutant à perfectionnement ; 4 cours d'anglais pour junior de 7/14 ans, des initiations à la langue arabe, arabe (égyptien), brésilien, chinois mandarin, danois, grec, polonais, portugais, russe, suédois, tamazight berbère et cours complet de préparation au TOEIC (Test Of English for International Communication)

- **81 formations en bureautique** : Bases de données, Tableur, Initiation à l'informatique, Messagerie, Présentation, Suite bureautique, Système d'exploitation, Travail collaboratif, Traitement de texte.

- **148 formations en multimédia et en programmation** : 3D / CAO, Audio, Design, Développement Web / Mobile, Illustration, Photo, Powerpoint / Présentation, Réseaux Sociaux, Retouche d'images, Vidéo et programmation.

- **93 formations de développement personnel** : Capital humain, Développement personnel, Développement relationnel, Éducation et famille, Manager, Santé, Sport, Ventes, Vivre mieux...

Les Yeux Doc : Plateforme numérique du Catalogue national de la Bibliothèque Publique d'Information (BPI - Centre Pompidou - Paris) pour regarder en vidéo à la demande plus de 250 films documentaires issus du catalogue national de films documentaires, en partenariat avec ARTE.

Philharmonie de Paris : Pour découvrir plus de 600 concerts vidéo, 2000 concerts audio et plus de 4000 documents autour de la musique.

Écoutez, regardez, découvrez : 50 000 références.

Storyplay'r : Bibliothèque d'albums jeunesse.

NB : Ce nouveau service ne permet pas d'emprunter des ouvrages à la médiathèque "La Lanterne".

Comment adhérer à la médiathèque "Les yeux d'Elsa" ?

L'accès à cette richesse numérique est peut-être l'occasion d'adhérer à la médiathèque "Les yeux d'Elsa". Pour cela, fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et présenter une pièce d'identité. Coût de l'adhésion pour les Arnolphiens : 6 €/enfant - 12 €/adulte - 20 €/dès 3 personnes à la même adresse. Gratuit sur justificatif pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Nouveaux horaires de la médiathèque «Les yeux d'Elsa» depuis mardi 2 avril

Mardi : 15 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h 30
14 h - 18 h 30
Vendredi : 15 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h
14 h - 17 h



Vers une construction gérée par la mairie

À la date à laquelle a été rédigé cet article, le conseil municipal du 26 mars n'avait pas encore rendu son verdict quant au choix des élus, pour une délégation de maîtrise d'ouvrage de la future maison médicale confiée à la commune par le Département. Pour autant, les commissions municipales des Affaires Sociales puis des Finances ont émis un avis favorable à l'unanimité en faveur de cette délégation.



Si le conseil municipal du 26 mars a décidé de suivre les avis des commissions affaires sociales finances, c'est donc la commune qui assurerait l'organisation du concours d'architectes, le choix du projet ainsi que la gestion des différents appels d'offres, avec un droit de regard du Département, qui finance entièrement ce projet de 2,5 millions d'euros.

Gain de temps

Le fait pour la commune d'assurer cette délégation de maîtrise d'ouvrage, lui permettrait de gagner du temps. "Le Département a été favorable à 19 projets de maison médicale. S'il assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs établissements, il va donc synchroniser ses services pour travailler en même temps sur ces projets. À Saint-Arnoult-en-Yvelines, nous sommes prêts. Une surface de 700 m² sur le Champ de Foire est destinée au projet. Cet équipement est attendu par les Arnolphiens. On ne va pas attendre que les autres soient finalisés. On peut débiter aujourd'hui", tel ont été les paroles du maire Jean-Claude Husson transmises par les élus de la majorité à l'occasion des commissions affaires sociales et finances, pour justifier ce choix.

Où ?

L'emplacement retenu par la commune se situe sur la partie en herbe du champ de foire située face à la perception, préservant ainsi la coulée verte et les places de stationnement. Les lieux seront entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

qu'est ce qu'une programmiste ?

Avant même de choisir un architecte, le Département a fait appel à une programmiste. Déjà présente à la réunion du 19 mars en mairie, la programmiste évalue la faisabilité du projet de construction et d'aménagement en tenant compte des coûts, des contraintes sociales et environnementales, de l'utilisation des équipements... Elle fait ainsi gagner du temps à l'architecte lors de la conception des plans, et au maître d'ouvrage.

Elle est la garante d'un ouvrage de qualité qui répondra aux besoins des utilisateurs et aux différentes normes en vigueur en respectant le budget fixé. Elle évite ainsi des surcoûts en cours de chantier, évitables grâce à sa préparation minutieuse. Elle définit qui fait quoi, quand et comment.



Rencontre

Mardi 19 mars, les professionnels de santé arnolphiens ont été conviés par le Maire et le Conseil départemental afin de recenser leurs besoins en terme de locaux en vue de la construction de la maison médicale.

Les prochaines étapes :

23 avril 2019

- Accord avec le Département sur la surface de la parcelle à vendre
- Établissement par la programmiste du cahier des charges de la maison médicale avec les professionnels et la commune

14 mai 2019

- Examen au Département par le Comité de sélection du programme de construction

21 juin 2019

- Présentation du projet à la Commission permanente du Département

La mairie recrute aussi

Rencontrant des professionnels de santé réunis mardi 19 mars en mairie, le maire Jean-Claude Husson a insisté sur sa volonté de voir se réaliser la maison médicale. "La commune mène de front différents projets. Le plan de circulation touche à sa fin, les subventions pour la MJCS ont été votées, la déconstruction de la friche du garage Citroën est pour bientôt, mais le projet prioritaire reste la maison médicale. Si un projet doit être abandonné, ce ne sera pas celui-là". Pour assurer le suivi administratif de l'ensemble des démarches nécessaires à sa construction, la commune va donc recruter un nouvel agent.

Une gestion municipale

Pour construire cet équipement, le Département va acheter à la commune une surface de 700 m² minimum située au champ de foire. Le Département mettra gratuitement à la disposition de la commune le bâtiment de la maison médicale. La mairie en assurera la gestion, à savoir l'encaissement des loyers, mais aussi son entretien au sens large, ménage, bâti et services.

Une antenne du TAD

Le Département souhaite implanter dans cette structure une antenne du Territoire d'Action Départementale. En clair, des bureaux de l'action sociale du Département seront présents à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Composition envisagée

14 cabinets médicaux pour les professions médicales et paramédicales, un laboratoire, un logement pour les médecins stagiaires ou remplaçants et des bureaux du Département.

Recherche internes et médecins

En parallèle aux divers entretiens, rencontres et démarches administratives quasi quotidiens auprès des partenaires et professionnels de santé, la mairie poursuit sa recherche de médecins généralistes pour étoffer l'offre de soin.

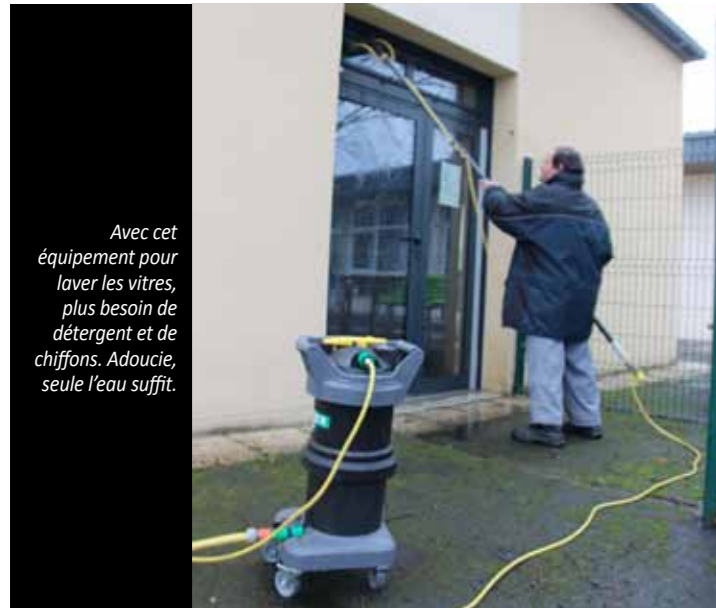
Elle démarque ainsi les futurs médecins, les actuels internes, auxquels la commune propose d'allouer une bourse mensuelle de 1000 € durant les deux dernières années de leur formation, en échange de quoi, les candidats retenus s'engagent à exercer un minimum de 5 ans à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Une démarche étoffée d'ores et déjà également par la recherche d'un médecin généraliste qui pourrait exercer de manière libérale ou salariée.

Contact : CCAS de la commune de 8 h 30 à 12 h 30 du mardi au vendredi en mairie 01 30 88 25 20 - ccas@say78.fr



Les travaux en ville



Avec cet équipement pour laver les vitres, plus besoin de détergent et de chiffons. Adoucie, seule l'eau suffit.



La protection de l'aire de jeu du parc Arsonneau a été changée et du gazon a été semé là où il en manquait.



Dans le cadre de la réfection du parking place du Jeu-de-Paume, trois mâts ont été érigés. Ils arborent les couleurs de la commune, de la France et de l'Europe.



Dorénavant, la mairie est dotée d'un système d'alarme incendie.



Les agents des espaces verts attaquent les chenilles de toutes parts : coupe des branches infestées, pose de pièges pour stopper les processions et enfin installation de nids à mésanges charbonnières qui consomment pas moins de 500 chenilles par jour pour nourrir leur progéniture.



Avant que la tonte des pelouses reprenne, le service des espaces verts a apporté son attention aux différents massifs de la commune.

Tribunes politiques

Majorité municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

La marche pour le climat a été un succès. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'engager pour cette cause, ou plutôt pour leur avenir puisqu'il s'agit en réalité de cela.

Beaucoup attendent du gouvernement qu'il agisse pour la planète. Mais que faisons-nous dans nos gestes quotidiens pour la planète ? Que faisons nous pour réduire nos déchets ? Que faisons nous pour réduire notre consommation d'énergie ?

Que sera notre planète dans trente ou quarante ans ? Que laisserons-nous à nos enfants et petits enfants ? Pour nourrir les habitants d'Île-de-France de demain, il est indispensable de préserver les zones agricoles. Et pour le faire, il faut dès aujourd'hui construire différemment. Nous devons construire la ville sur la ville. Cela veut clairement dire densifier.

Construire 55 logements sur 5000 m² sur le champ des pommiers, est-ce absurde ? En construisant deux fois moins dense, il faudrait construire 55 logements sur 10 000 m² et donc consommer deux fois plus d'espaces verts internes à la ville. Bref, construire moins dense, c'est détruire plus d'espaces verts et plus vite au sein de la commune. Voilà les choix que nous avons.

Lorsque l'on prend en compte tous les paramètres :

- préserver les terres agricoles aux alentours de notre commune
- préserver les espaces verts au sein de notre commune
- préserver la ville ancienne

Les possibilités de construction sont limitées. C'est aujourd'hui que nous devons prendre les bonnes décisions.

70 familles attendent un logement digne et adapté à leurs moyens. Y répondre n'est pas seulement une obligation légale, c'est un devoir moral et social. Permettre à des familles de vivre dignement à un moment où l'augmentation des rémunérations est difficile, c'est possible. Permettre à nos jeunes de démarrer leur vie d'adulte en ayant un logement accessible, c'est possible. Construire des logements bien isolés, où l'argent du ménage sera préservé pour servir à l'essentiel, c'est possible. Nous pouvons et nous devons le faire.

Ensemble pour Saint Arnoult

Opposition municipale



Chers aînés, notre maire vous ignore une nouvelle fois!

En 2011, un programme de 24 logements locatifs sociaux dans le cadre d'une MARPA (maison rurale pour personnes âgées) était lancé et la parcelle « le champ des pommiers » réservée au PLU à cet effet. M. Husson (alors conseiller municipal) s'opposait à ce projet.

Elu maire, il remplace le projet MARPA par des logements sociaux.

En 2018, attaqué par des riverains, son projet est recalé pour vice de forme (PLU).

En 2019, il s'obstine et présente un nouveau dossier avec modification du PLU.

Pourquoi ?

- Fin 2017, il a cédé ce terrain appartenant à la commune (900 000€) à la société en charge des logements sociaux. La commune devra racheter cette parcelle si le projet est abandonné !
- Dans le cas de la construction d'une MARPA, le terrain serait mis à disposition gratuitement par bail emphytéotique (55 ans) : donc pas d'entrée d'argent pour la commune.

Chers aînés, notre maire ne veut pas vous voir vieillir dans votre village. Vous serez obligés de terminer vos vieux jours ailleurs.

État civil

Nos nouveau-nés

REUZÉ Mathias, le 27/01/2019



GERARDIN Jeanne, le 01/02/2019

DOZIAS Timéo, le 01/02/2019



VANDESQUILLE SANTOS DOMINGUES Adélia, le 08/02/2019

COUTINHO Noémie, le 09/02/2019

GABRIEL Romy, le 26/02/2019

TEIXEIRA Matéo, le 30/01/2019

Ils nous ont quittés

EVENO Robert, le 15/02/2019

BARRÉ Raymond, le 20/02/2019



L'agenda

Accédez à l'agenda depuis votre mobile !



JEUDI 4 AVRIL

20 h : Le Club de la Treille propose une dégustation à "l'aveugle". Ouvert à tous sur inscription. contact@clubdelatreille.org - Salle Paul Verlaine.

VENDEDI 5 AVRIL

20 h 30 : Concert de la chorale de la Société Musicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Répertoire : chants sacrés, negro spiritual, variétés françaises et étrangères. Église de Sonchamp.

6 ET 7 AVRIL

Toute la journée : Tournoi régional de badminton organisé par l'USSA. Gymnase. Entrée libre.

SAMEDI 6 AVRIL

Jusqu'au 6 avril : Salon d'art au Colombier.

9 h à 11 h : Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace culturel Victor Hugo.

10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

20 h 45 : Théâtre. Le Grenier de la Rémarde invite à la bonne humeur avec un spectacle intitulé «L'agité du presque 20 heures» ou «Un journal télévisé pas comme les autres». Au profit des Restos du Cœur. Cratère. Billetterie sur place. Tarif : 10 €/adulte. 5 € / enfants - 10 ans. Réservations et renseignements sur : gremarde.net.

DIMANCHE 7 AVRIL

9 h : Boucle de 21 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au foyer rural d'Auffargis.

15 h : Théâtre. Le Grenier de la Rémarde invite à la bonne humeur avec un spectacle intitulé «L'agité du presque 20 heures» ou «Un journal télévisé pas comme les autres». Au profit des Restos du Cœur. Cratère. Billetterie sur place. Tarif : 10 €/adulte. 5 € / enfants - 10 ans. Réservations et renseignements sur : gremarde.net.

LUNDI 8 AVRIL

9 h à 16 h : Atelier de patine sur bois avec le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Place à réserver auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49.

MARDI 9 AVRIL

9 h 15 et 10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

13 h 30 : Boucle de 14 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking de la mairie de Bullion.

MERCREDI 10 AVRIL

15 h 45 : Heure du conte dès 3 ans. "Entrez dans la farandole des animaux de la ferme" avec Catherine Boyer-Monot. Entrée libre. Médiathèque.

JEUDI 11 AVRIL

14 h à 18 h 30 : Thé dansant du Club des Remparts avec Taxi-danseur. Colombier. Contact : Danièle Burgun au 06 76 94 48 75.

SAMEDI 13 AVRIL

14 h : Stage de capoeira enfants organisé par l'USSA. Dojo.

20 h : Soirée du Football club Saint-Arnoult 78. Colombier.

DIMANCHE 14 AVRIL

9 h et 13 h 30 : Rando'Nett. Nettoyons les chemins de randonnée avec Saint-Arnoult Randonnée. Sacs et gants fournis. Tout le monde est bienvenu. RDV place Jean-Moulin.

9 h à 18 h : Tournoi amical de basket organisé par l'USSA. Gymnase.

10 h à 16 h : Le CMJ invite les familles arnolphiennes à un grand défi de construction. Pour l'occasion, 28 000 briquettes LEGO seront mises à disposition au Colombier. Ouvert à tous. Gratuit.

15 h à 17 h : Atelier Sophro-thé avec le Club des Remparts. Salle Anna-de-Noailles. Contact : Marie-Claude Rebiffe au 06 63 69 44 39.

17 h : Concert récital des solistes de la Maîtrise de Rambouillet. Les jeunes et talentueuses chanteuses du conservatoire Gabriel Fauré, accompagnées au piano, donneront un concert au programme « Carte blanche » mêlant classique et variété, chanson et opéra pour le plaisir de tous ! Maison Elsa Triolet - Aragon. Entrée libre sur réservation : www.rt78.fr.

MARDI 16 AVRIL

14 h : Apéro Coups de coeur. Avez-vous lu un roman passionnant ? Une revue ou un article de presse particulièrement intéressant ? Un documentaire sur un sujet ou votre passe-temps favori ? Avez-vous regardé un film ou une série T.V. dont vous ne tarissez pas d'éloges ? Venez échanger vos bons plans lors de l'Apéro Coups de Cœur de la médiathèque.

20 h 30 : Conseil municipal en mairie. Ouvert à tous.

SAMEDI 20 AVRIL

13 h 30 - 17 h : Tournoi des cloches avec la section tennis de table de l'USSA. Gymnase.

DIMANCHE 21 AVRIL

14 h : Chasse aux œufs et spectacle à la Maison Elsa Triolet - Aragon.

DU 23 AU 26 AVRIL

Tous les jours : Stage multisports pour les enfants de 6 à 12 ans organisé par l'USSA. Tarif : 95 € - Inscription au 01 30 59 30 94.

MERCREDI 24 AVRIL

La Maison Elsa Triolet - Aragon propose aux élèves de 1^{re} et de Terminale de réviser leur bac en partant des textes d'Aragon et Elsa Triolet. Accueillis par des professeurs agréés, ils suivront une visite thématique de la Maison avant d'approfondir, dans la bibliothèque du musée, les points de programme des trois disciplines.

10 h - 13 h : Histoire/philosophie (terminale)

14 h - 17 h : Français (première)

Tarif : 5 € par lycéen



MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

DIMANCHE 21 AVRIL 14H

La chasse aux œufs etc

À l'occasion de Pâques et pour le plaisir des petits et des grands, la Maison Elsa Triolet - Aragon et la mairie s'associent pour proposer une chasse aux œufs assortie d'un spectacle jeunesse. Nous vous attendons nombreux dans le Parc du Moulin de Villeneuve.

Le Bal à Mômes

Concert-spectacle jeune public 2 séances : 14h30 et 16h45

À partir de 3 ans

Le Bal à Mômes est une costumerie, une piste de danse, animée par des musiciens, chanteurs et comédiens dont l'irrésistible envie est de nous faire bouger les gambettes sous la boule à facettes !

Décor vintage pour un bond musical de la valse au hip-hop, juste le temps de se sentir la reine ou le roi de la piste.

Tarifs :

Parc + chasse aux œufs : 2 €

Parc + chasse aux œufs +

Spectacle : 8 €



Les enfants de Saint-Arnoult-en-Yvelines et un accompagnateur se verront rembourser la chasse aux œufs (2 €) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Renseignements au 01 30 41 20 15

Billetterie :

www.maison-triolet-aragon.com/la-chasse-aux-oeufs

24 ET 25 AVRIL

15 h à 17 h : Ateliers vacances à la Maison Elsa Triolet - Aragon. Ateliers créatifs et récréatifs à destination des bambins de 4 à 12 ans. Quand vacances riment avec expériences - Lumineux bavardages : réalisation d'une calligraphie lumineuse grâce à la technique du lightpainting.

VENDEDI 26 AVRIL

21 h : Soirée Futsal pour les 16-25 ans. Inscription sur place. Gymnase.

DIMANCHE 28 AVRIL

9 h 15 et 13 h 15 : Boucle de 12 km le matin et de 9 km l'après-midi avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du jardin de la préhistoire à Auneau.

10 h à 13 h : Passage des motards de l'association «Une Rose ... Un Espoir» sur la commune.

DU 29 AVRIL AU 3 MAI

9 h à 12 h : Stage de gymnastique artistique pour les enfants de 5 à 11 ans organisé par l'USSA. Tarif : 55 € - Inscription au 01 30 59 30 94.



Réservation en mairie. Informations : ac@say78.fr



Musiciens, venez faire la Fête le 21 juin !

Le 21 juin c'est l'été, mais surtout la fête de la musique. La commune invite les musiciens et chanteurs à occuper la scène dressée à cette occasion. Vous souhaitez donner de la voix ou le tempo? Remplissez et déposez en mairie le coupon de participation ci-dessous.

Fête de la musique 2019

Nom :
Prénom :
Âge :
Adresse complète :
Mail :
Tél. :
Souhaite participer à la fête de la musique 2019 de Saint-Arnoult-en-Yvelines en tant qu'artiste bénévole.
Nombre de musiciens : Instruments :
Chanteurs : oui Non Style musical :

Coupon à retourner AVANT LE 1^{er} MAI 2019 au service Animation - Mairie Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 28 89 ac@say78.fr

MARDI 30 AVRIL

13 h 30 : Boucle de 14 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du Planit au Perray-en-Yvelines.

MERCREDI 1^{ER} MAI

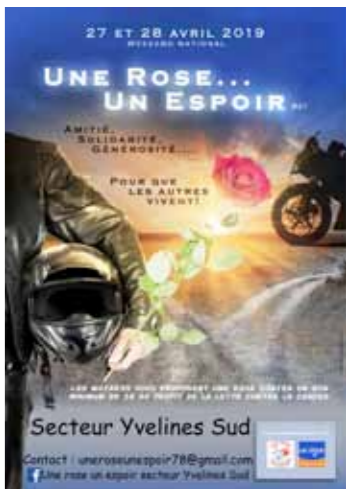
8 h 30 - 16 h : Tournoi de national B de tennis de table. Gymnase.

SAMEDI 4 MAI

9 h à 11 h : Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace culturel Victor Hugo.

DIMANCHE 5 MAI

9 h - 16 h 30 : Marathon de pêche des Amis de l'Hameçon. Inscription sur place. Concours en individuel en 2 manches : 9 h 12 h et 13 h 30 - 16 h 30. Plan d'eau de l'Aleu. Renseignements : 06 89 13 91 79.





MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON
et la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chasse aux œufs etc.

12^e édition

Dimanche
21 avril 2019
à partir de 14h

Le bal à Mômes
et son orchestre

Spectacle



dès 14h : chasse aux œufs dans le parc

+

à 14h30 et 16h45 : spectacle-concert, dès 3 ans



Saint-Arnoult
en Yvelines



Tarifs : Chasse aux œufs seule : 2€
Chasse aux œufs + spectacle : 8€

Réservation obligatoire : www.maison-triolet-aragon.com